

Publié le 6 novembre 2015.  
Dernière modification : 9 mars 2025.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE COMMERCIALE SAÏGONNAISE (CCS)

S.A., novembre 1928.  
Siège social : 7, rue Georges-Guynemer, Saïgon.



Coll. Franky Leeuwerc  
[leeuwerc.blogspot.com/](http://leeuwerc.blogspot.com/)

### COMPAGNIE COMMERCIALE SAÏGONNAISE (CCS)

Société anonyme au capital de 2.500.000 francs  
divisé en 5.000 actions de 500 francs  
Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Laeuffer, notaire à Paris, le 14 novembre 1928

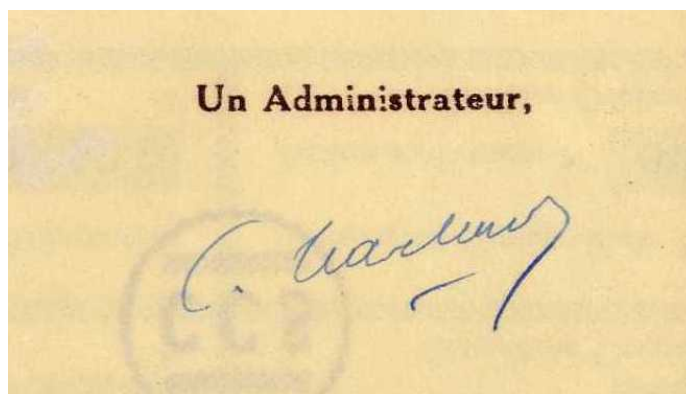
Timbre acquitté par abonnement  
vvvvvv  
Autorisation du 27 avril 1929  
parue à l'Officiel d'Indochine du 3 mai 1929

Siège social : 7, rue Georges-Guynemer, Saïgon

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée

Saïgon, le 8 mai 1929  
Un administrateur (à gauche) : Cayol  
Un administrateur (à droite) : Prieur  
IMP. C. ARDIN, SAÏGON

---



[Coll. Serge Volper](#)

Même titre avec à droite la signature de Marchand

---

CONSTITUTION  
Cie Commerciale Saïgonnaise  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 7 décembre 1928)

Capital 2.500.000 fr. divisé en 5.000 actions de 500 fr. Siège social à Paris, 99, rue de Flandre. Conseil d'administration : MM. F. Cayo, R. Prieur, J. Mayer, M. Marchand. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Laeuffer, notaire à Paris. — *Droit*, 17 nov. 1928.

---

Notre carnet financier  
(*L'Indochine, revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

Nous apprenons la création, par MM. Boulouys <sup>1</sup>, Cayol et Marchand, de la Compagnie commerciale saïgonnaise au capital de 2.500.000 francs divisé en 5.000 actions de 500 francs libérées du quart.

Le siège social est à Saïgon, 7, rue Georges-Guynemer.

Il est créé 1.000 parts remises aux trois fondateurs et ayant droit à 30 % du solde des bénéfices.

Les premiers administrateurs sont MM. Cayol, Prieur, Mayer <sup>2</sup> et Marchand.

---

---

<sup>1</sup> René Boulouys (1887-1932) : expert comptable, arrivé en Cochinchine en 1920, employé aux Distilleries de l'Indochine à Binh-tay, membre de la Société des études indochinoises, chef de la comptabilité, puis fondé de pouvoirs de la Cie sino-française de commerce, syndic-liquidateur, commissaire aux comptes de la Société annamite de crédit, de la Compagnie annamite d'assurance automobiles, des Plantations de Ky-Odron, membre du conseil de surveillance des Ateliers de l'Avalanche (1927), planteur de caoutchouc (1928), franc-maçon...

<sup>2</sup> [Joseph Mayer](#) (1864-1945) : principal producteur de poivre en Indochine, impliqué dans de nombreuses activités.

Compagnie commerciale saïgonnaise  
Saïgon (Indo-Chine)  
(*Le Journal, etc.*, 26 mai 1929)  
(*Les Annales coloniales*, 30 mai 1929)

Son bureau, 99, rue de Flandre [à Paris], présente ses principaux produits d'importation : peaux de buffles, vachettes, reptiles ; poivres, kapock, coprahs ; sticklaques ; noix vomiques, maïs, badiane, graisse de poissons, cornes de buffles, etc.

---

### Cercle sportif saïgonnais

---

Séance du comité du 15 décembre 1930  
(*Saïgon Sportif*, 19 décembre 1930)

Admissions

À titre de membres actifs

M. Boulogne Raoul, directeur de la Cie Commerciale Saïgonnaise, présenté par MM. Delmas et Malandain.

---

### SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 octobre 1931)

Une faillite. — Le tribunal de commerce a prononcé ce matin, à son audience habituelle, la faillite de la Cie commerciale saïgonnaise, à la requête de la [Banque de Saïgon](#).

La Cie commerciale saïgonnaise était une maison d'import et d'export qui s'occupait plus spécialement de l'exportation de poivre, de maïs et de riz. Elle était installée rue Georges-Guynemer, dans le voisinage de la Chartered Bank.

C'est encore une victime de la crise que cette Compagnie dont les affaires longtemps furent très prospères.

M. Faucon a été nommé syndic-liquidateur de cette faillite.

---

### Modifications de sociétés

(*Revue des vins et liqueurs*, 31 octobre 1931)

Soc. dite Cie commerciale saïgonnaise, siège à Saïgon, 7, rue Georges-Guynemer transfert du siège à Paris, 29, rue de Londres.

---

Faillite de la Compagnie commerciale saïgonnaise  
Saïgon (Indo-Chine)  
(*Les Annales coloniales*, 26 novembre 1931)

Le tribunal de commerce a prononcé la faillite de la Compagnie commerciale saïgonnaise, à la requête de la Banque de Saïgon.

La Compagnie commerciale saïgonnaise était une maison d'import et d'export qui s'occupait plus spécialement de l'exportation de poivre, de maïs et de riz. Elle était installée rue Georges-Guynemer, dans le voisinage de la Chartered Bank\*.

M. Faucon a été nommé syndic-liquidateur de cette faillite.

---

Cie commerciale saïgonnaise

C. C. S.

Sté anonyme au capital de 2.500.000 fr.

Siège social : 29, rue de Londres à Paris 9<sup>e</sup>

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 juin 1936)

MM. les actionnaires de la Compagnie commerciale saïgonnaise (C.C.S.) sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 9 juillet 1936, à onze heures 29, boulevard Malesherbes, à PARIS dans les bureaux de « L'UNION DES CONTRIBUABLES ».

Ordre du jour

- 1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1935
- 2° Rapport du commissaire sur les comptes de l'exercice.
- 3° Approbation du bilan et des comptes dudit exercice 1935.
- 4° Application de la balance du compte profits et pertes.
- 5° *Quitus* aux administrateurs.
- 6° Désignation du ou des commissaires aux comptes pour l'exercice 1936.
- 7° Autorisation à donner aux administrateurs, en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.
- 8° Questions diverses.

NOTE. — Les porteurs d'actions au porteur doivent adresser à L'UNION DES CONTRIBUABLES, 29, boulevard Malesherbes, à PARIS, cinq jours avant la réunion, leurs titres ou leurs récépissés de dépôt desdits titres dans une banque ou dans un établissement de crédit.

Le conseil d'administration

*La Dépêche d'I. C.*, du 8 juin 1936

---

Cie commerciale saïgonnaise

C. C. S.

Sté anonyme au capital de 2.500.000 fr.

Siège social : 29, rue de Londres à Paris 9<sup>e</sup>

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 novembre 1938)

MM. les actionnaires de la « COMPAGNIE COMMERCIALE SAÏGONNAISE » (C.C.S.) sont convoqués en assemblée générale le jeudi 15 décembre 1938 à quatorze heures, 29, boulevard Malesherbes à PARIS dans les bureaux de l'UNION des CONTRIBUABLES.

Ordre du jour

- 1° Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1937 ;
- 2° Rapport du commissaire sur les comptes de l'exercice 1937 ;
- 3° Approbation du bilan et des comptes du dit exercice ;
- 4° Application de la balance du compte profits et pertes ;

- 5° *Quitus* aux administrateurs ;
- 6° Nomination d'administrateur ;
- 7° Désignation du ou des commissaires aux comptes pour l'exercice 1938 ;
- 8° Autorisation à donner aux administrateurs, en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;
- 9° Questions diverses.

Le conseil d'administration

*L'Impartial* du 14 novembre 1938.

---